DOSSIER DE MISE EN PLACE
D'UN ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE A DOMICILE HÔPITAL ECOLE
POUR RAISONS MEDICALES
Année 2026 / 2027

Madame, Monsieur,

Le présent dossier contient les documents nécessaires à la mise en place d'un accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école destiné aux élèves malades ou accidentés.
Il contient :

DOCUMENTS	***VOUS DEVEZ***
La fiche « Déclaration HSE » ➔ Etat de service fait	Vérifier ou compléter le code APADHE, compléter la partie des intervenants (Recto) et les informations relatives à l'enfant suivi (Verso). Imprimer chaque mois la fiche Faire signer la famille (qui seule peut attester de la présence d'un intervenant à son domicile ou dans un lieu neutre) ou le chef d'établissement si l'APADHE a lieu dans l'établissement. **Respecter les dates d'intervention indiquées dans le courrier nominatif de chaque enseignant.** Retourner une copie du document à la coordonnatrice de l'APADHE à **la fin de chaque mois (au plus tard le 10 du mois suivant) de préférence par mail ou par voie postale.** **L'original doit être conservé par l'établissement.**

ATTENTION ! Ce dispositif existe uniquement grâce à une dotation du Rectorat qu'il serait dommage de perdre, faute de transmission des différents éléments (Fiche déclaration HSE).
Les documents transmis hors délai ne pourront être traités et les enseignants ne seront pas rémunérés.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE
APADHE 2d degré
Mme Marie-Laure GIRARD
Ecole Inclusive Centre
Bd de France – G. Pompidou
91012 – EVRY cedex
01 69 47 84 47
ce.ia91.apadhe2@ac-versailles.fr